par deux styles cylindriques assez allongés terminés par une très longue soie.

Dessous déprimé, le premier segment thoracique triangulairement incisé, les segments abdominaux de couleur moins prononcée, à cils moins accentués, flancs incisés, segment anal prolongé en un court pseudopode cylindrique cilié, à bout tronqué, à cloaque rentré, à fente en long : un bourrelet latéral assez accentué longe les flancs.

Pattes très développées, jaunâtres, ciliées et spinosulées, hanches massives, trochanters coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses en forme de court onglet rougeâtre aciculé.

Stigmates petits, elliptiques, blanchâtres, à péritrème rougeâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve porte comme traits distinctifs sa lisière frontale quadridentée, son disque céphalique ridé, ses longs styles caudaux et son court pseudopode cylindrique.

Dans les forêts de pins des environs de Ria, en juillet, sous les écorces des conifères, vit cette larve qui est très agile, elle pénètre dans les galeries des larves xylophages qu'elle recherche pour s'en nourrir ; elle attaque aussi les nombreuses petites larves et vers qui pullulent dans les lieux frais qu'elle habite.

Adulte. N'est pas rare en juillet et en août dans le milieu dans lequel s'est développée sa larve.

Elaphrus uliginosus Fab. var. **pyrenæus**.

(Fairmaire, *Faun. Franç.*, 1851, 1, p. 7).

Larve. Longueur, 7 millim. ; largeur, 1 millim.

Corps allongé, obconique, charnu, blanchâtre, finement granuleux, couvert de courtes soies rousses, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et bifurquée.

Tête grande, transversalement ovalaire, finement granuleuse, avec courts cils épars, ligne médiane obsolète, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, disque lisse, marqué de quatre incisions, les deux médianes courtes, deux gros points enfoncés en arrière de la lisière frontale qui est droite et bidentée ; mandibules courtes, robustes, falquées, rougeâtres, à tranche externe excavée, à pointe noire et dentée, avec faible dent

noirâtre au milieu de la tranche interne ; mâchoires à tige droite forte, cylindrique, avec lobe réduit, denté, et palpes intérieurs de deux articles, le terminal subulé, les palpes extérieurs à article basilaire court, le deuxième grand, renflé, le troisième moins accentué, cylindrique, le terminal subulé, menton à base carénée, très réduit ainsi que la lèvre inférieure, palpes à premier article renflé, le deuxième acuminé; languette saillante, spinuleuse ; antennes longues, arquées en dedans, jaunâtres, à bout annelé de testacé, premier article long, deuxième plus court, troisième allongé à extrémité évasée avec court article supplémentaire latéral, quatrième réduit, prolongé par deux cils ; ocelles, un groupe de six points rougeâtres disposés autour d'une protubérance noire.

Segments thoraciques larges, transverses, convexes, à côtés éparsement ciliés, avec ligne médiane pâle commune aux segments suivants, le premier plus large que la tête, en entier couvert d'une plaque jaunâtre, transversalement incisée, deuxième et troisième moins développés, recouverts d'une plaque brunâtre, à côtés incisés.

Segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, à flancs garnis de longs cils, couverts d'une plaque brunâtre, granuleuse, à bords antérieur et latéraux liserés de noirâtre, chargée de quatre longs cils, deux de chaque côté de la ligne médiane, segment anal prolongé par deux longs styles noueux, inarticulés, avec soie à chaque nœud et une plus longue au bout.

Dessous finement granuleux, plus pâle et moins cilié qu'en dessus, avec rangée de plaques cornées, jaunâtres, aux segments abdominaux ; pseudopode long, cylindrique, courtement et éparsement cilié : un bourrelet latéral formé d'une protubérance biciliée à chaque arceau longe les flancs limitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très allongées, blanchâtres, spinuleuses et ciliées; hanches longues, à base tachée de noirâtre, à bout teinté de rougeâtre, trochanters coudés, réduits, cuisses prolongées, subcomprimées ainsi que les jambes qui se terminent par un long tarse armé de deux fortes épines rougeâtres.

Stigmates très petits, orbiculaires, blanchâtres, à péritrème brunâtre, la première paire sous le rebord latéral et sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait remarquer par sa conformation générale, par les incisions de son disque céphalique, la forme de ses palpes maxillaires et labiaux : elle vit sur les bords humides des filets des

eaux vives de la montagne; dès qu'arrivent les premiers froids, elle s'enterre sous une pierre, sous un tronc, pour se transformer aux premières belles journées du printemps.

Adulte. N'est pas rare en mai et juillet dans les sites où comme larve il s'est développé.

Lucanus cervus Linné.

(Mulsant, *Pectinicornes*, 2e éd., 1870, p. 8).

Larve. Longueur, 80 millim.; largeur, 15 millim.

Corps arqué, un peu bosselé, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, couvert de quelques poils roux épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure bilobée.

Tête développée, arrondie, cornée, d'un beau jaune d'orange, lisse et luisante, imperceptiblement ridée, avec rares poils épars sur la surface, excepté sous la base antennaire où ils sont réunis en une petite touffe, ligne médiane jaunâtre, bifurquée au vertex en deux traits onduleux aboutissant à la base antennaire, une petite fossette au confluent des deux traits, deux autres plus en avant; lisière frontale droite, noirâtre, quelques gros points, en arrière du milieu, de chacun desquels émerge un cil; épistome large, trapézoïdal, fortement ponctué ridé, rougeâtre, à bord blanchâtre; labre semi-elliptique, ponctué, cilié, frangé de longs cils roux; mandibules fortes, triangulaires, à tranche externe rugueuse, rougeâtres et ciliées à leur base, noirâtres à leur extrémité dont la pointe est obtusément bidentée et unirainurellée à la droite, tridentée et birainurellée à la gauche, avec molaire au tiers inférieur de la tranche interne; mâchoires larges, obliques, géniculées, couvertes de touffes de poils roux, lobe détaché, large, pectiné, armé de deux fortes épines noires, écartées; palpes maxillaires coniques, obliques, très développés, jaunâtres, annelés de testacé, de quatre articles garnis de cils le long de la tige; menton très développé, transverse, à base ciliée, lèvre inférieure pâteuse, bilobée, chargée de longs cils, surmontée de deux palpes labiaux rougeâtres, droits, biarticulés, et d'un rudiment de languette implantée de longs cils rougeâtres; antennes développées, latérales, arquées, enchâssées dans un long pédoncule fixe, de quatre articles rougeâtres, à tige ciliée, les deux premiers annelés de testacé, le premier court à bout renflé ainsi que le deuxième qui est plus allongé, troisième moindre, à bout prolongé en pointe au-dessous du quatrième qui est réduit et dont le milieu est renflé et unicilié; ocelles sans traces ni vestiges.

Segments thoraciques charnus, blanchâtres, avec taches sous-cutanées obscures, lisses et luisants, éparsement ciliés, courts, très larges, transverses, à flancs tuméfiés et garnis de bouquets de cils, parcourus par une ligne médiane sombre commune aux huit segments suivants, s'élargissant mais peu d'avant en arrière, le premier un peu plus large que la tête, subcoriace, à fond plus blanc, marqué sur les côtés d'une tache lancéolée, jaune citron, à milieu incisé, l'extrémité de l'incision bifurquée, par suite formé de deux étroits bourrelets, deuxième et troisième coupés par deux incisions qui en relèvent les intervalles en trois bourrelets, un premier entier, un deuxième médian, le troisième accentué sur les flancs.

Segments abdominaux blanchâtres, très développés, fortement convexes, éparsement ciliés, à flancs dilatés, les trois premiers fortement renflés, accusant par leur volume une forte gibbosité, couverts d'une masse de courtes spinules suivies d'une rangée transverse de courts cils à leur bord postérieur qui est membraneux et incisé en dessous, les trois suivants plus développés encore, spinulés et ciliés, les trois derniers lisses et luisants, de plus en plus développés, sans spinules mais avec cils très épars, sac grand, arrondi, à milieu circulairement incisé, au milieu de la surface incisée sont renfermées deux valves oblongues, cornées, calleuses et jaunâtres, séparées par le cloaque dont la fente est longitudinale; l'incision circulaire est cordiforme.

Dessous, la région thoracique est renflée et fortement ciliée, les segments abdominaux déprimés, lisses et luisants, très éparsement ciliés, de couleur moins accentuée qu'en dessus, les bords des anneaux blanchâtres, poche échancrée garnie de très courtes spinules rousses mêlées à des poils épars: un bourrelet très accentué et cilié longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très développées dirigées en avant, jaunâtres, garnies de courtes spinules et de longs poils, hanches courtes, robustes, appuyées sur une tache transverse, cornée et jaunâtre, lavées d'une tache triangulaire blanchâtre sur laquelle s'appuie le trochanter qui est long et avancé en forme de pointe intérieure à la troisième paire, cuisses courtes, renflées, jambes fortes, subcomprimées, prolongées par un court onglet rougeâtre et acéré à la première paire, obtus et tronqué aux deuxième et troisième : à la base des hanches de la deuxième paire de pattes est une arête noire à base pointillée, à bord strié.

Stigmates petits, rougeâtres, à péritrème foncé, en forme de croissant ou de C, la première paire un peu plus grande sur le

bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Les traits particuliers à cette larve sont : les fossettes de sa région cranienne, les épines du lobe maxillaire, le prolongement du troisième article antennaire, les taches du premier segment thoracique, les lobes terminaux, la forme des trochanters et du tarse.

C'est dans les vieux bois à moitié enterrés, dans les vieilles souches qu'elle perfore pour s'en nourrir que l'on trouve cette larve, tout bois lui est bon pourvu qu'il soit mort, son passage est accusé par de larges excavations ligneuses dans l'intérieur desquelles elle se tient le corps arqué, rongeant de jour et de nuit jusqu'au moment de sa transformation, ne s'arrêtant dans cette œuvre que dans l'entretemps des mues.

Quoique connue depuis fort longtemps, cette larve a été jusqu'ici imparfaitement décrite par tous les auteurs qui en ont parlé, c'est ce qui nous a engagé à reprendre sa description.

Philonthus laminatus Creutz.

Dans notre 9e Mémoire sur les Mœurs et Métamorphoses (*Revue d'Entom.*, 1898, p. 25), nous avons fait connaître la larve de cette espèce ; aujourd'hui nous décrivons la nymphe que nous avons trouvée en juin sous la couche terreuse d'un nid de lapins.

Longueur, 8 millim. ; largeur, 3 millim.

Corps allongé, oblong, coriace, rougeâtre, finement pointillé, avec courts cils roux épars, peu convexe en dessus comme en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et biépineuse.

Tête petite, ovalaire, déclive, imperceptiblement chagrinée, région occipitale avancée et bosselée, premier segment thoracique grand, clypéiforme, finement ridé, à bord antérieur chargé de chaque côté d'une rangée de dix longs cils roux arqués, deuxième réduit, ridé, à pointe triangulairement avancée sur le troisième qui est transverse et échancré ; segments abdominaux courts, transverses, finement pointillés, atténués vers l'extrémité qui se prolonge par deux courtes pointes parallèles suivies d'une soie, les flancs des troisième à huitième garnis d'un cil raide arqué aux derniers ; le milieu du premier thoracique à suture écussonnée ; dessous glabre, genoux rembrunis, saillants, jambes spinuleuses.

Dans sa loge, cette nymphe, qui se fait remarquer par sa rangée de cils thoraciques et par ses courtes pointes caudales, repose sur

la région dorsale, la peau larvaire acculée au fond du réduit, son corps est inerte et sa phase nymphale dure de quinze à vingt jours.

Calathus punctipennis Germar.

(Fairmaire, *Faun. Fr.*, 1854, 1, p. 70).

Aux premiers jours d'automne, sur nos coteaux de moyenne élévation, de nuit, les deux sexes se recherchent et s'accouplent par superposition, le mâle dessus, la copulation n'est pas longue, un rien suffit pour provoquer la séparation des deux conjoints ; aussitôt fécondée, la femelle gagne le dessous d'une pierre, d'une motte de terre, et là, à l'abri, dépose en les éparpillant les germes de sa future progéniture, qu'elle enfonce peu profondément dans le sol et seulement de manière à les garantir de tout accident.

Œuf. Longueur, $1^{mm}2$; diamètre, $0^{mm}6$.

Ovoïde, blanchâtre mat, finement pointillé, à pôles arrondis, à coquille très résistante.

Œufs un peu petits eu égard à la taille de la mère, mais pondus en assez grande quantité, de quinze à vingt, dont l'éclosion a lieu deux à trois semaines après le dépôt, donnant le jour à une jeune larve très active.

Chrysomela cerealis Linné.

(Suffrian, *Chrysomel. Europ.*, 1851, p. 107).

Aux premiers jours d'automne sur nos montagnes de moyenne élévation, à l'altitude de 800 à 1,200 mètres, sur les pelouses des cols ou des découverts de la forêt, de jour, les deux sexes se recherchent ; les préludes de l'accouplement sont longs, le mâle monte avec une certaine lenteur sur la femelle ; une fois les parties génitales en contact, celle-ci, sans se soucier de son copulateur qu'elle traîne avec elle, broute l'herbe, passe d'un point à un autre, s'arrête, et cela avec une indifférence dont rien n'approche ; la copulation commencée le matin se termine dans la soirée ; dès le lendemain, la mère fécondée dépose sa ponte par œufs groupés ou épars, sous les feuilles des plantes, sous les pierres, contre les tiges, au nombre de quinze à vingt : ces germes éclosent au bout d'une quinzaine de jours donnant la vie à une jeune larve brune dont le développement se traduit en peu de temps, si la nourriture végétale, essence de sa vie, ne lui fait pas défaut.

Œuf. Longueur, $1^{mm}5$; diamètre, $0^{mm}5$.

Allongé, fusiforme, brunâtre, avec taches irrégulières rougeâtres, finement granuleux, à pôles arrondis, à coquille assez résistante.

Œufs assez gros, proportionnés à la taille de la mère.

Dans le cours de leurs pérégrinations, les mâles qui ne se sont pas encore accouplés dévorent les pontes de leur propre espèce qui se trouvent sur leur passage.

Aphodius inquinatus Herbst.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2e éd., 1871, p. 306).

Cette espèce, dont l'apparition est automnale, vole en nombre de jour à la recherche de sa trop odorante provende : son vol capricieux, saccadé, la fait avancer vers la matière dont son sens olfactif a humé les premiers effluves ; c'est en foule que les insectes de cette espèce arrivent auprès de la bouse et plus particulièrement auprès des traces humaines dont ils s'alimentent ; après quelques hésitations, ils s'abattent soit sur la pitance même, soit à côté ; qu'ils tombent sur le dos, sur les flancs ou sur leurs pattes, ils restent immobiles près d'une minute après leur chute, puis ils reploient leurs ailes, se remettent s'il y a lieu sur leur séant et courent s'enfoncer dans le milieu onctueux qui leur servira de nourriture et pour eux et pour leur progéniture.

C'est avec l'*Aph. melanostictus*, qui paraît en même temps, que notre aphodien partage ses goûts particuliers pour les déjections de l'homme, aussi, mais un peu moins, pour les déjections des solipèdes et des ruminants.

Pterostichus Xatarti Dejean.

(Fairmaire, *Faun. Fr.*, 1854, 67, p. 99).

Larve. Longueur, 17 millim. ; largeur, 2 millim.

Corps très allongé, parallèle, charnu, blanchâtre, couvert de plaques rougeâtres, lisse et luisant, finement pointillé, couvert de courtes soies rousses éparses, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure étroite, arrondie, la postérieure atténuée et bifurquée.

Tête petite, quadrangulaire, cornée, rouge vif, subdéprimée, finement granuleuse, avec soies latérales éparses, disque quadriincisé, les deux incisions médianes courtes, ligne médiane flave, obsolète, bifurquée au vertex en deux traits onduleux aboutissant à la base antennaire, lisière frontale droite, tronquée, légèrement relevée,

deux gros points en arrière du bord ; mandibules bien développées, entièrement rougeâtres, falquées, déprimées, à pointe acérée, avec courte dent au milieu de la tranche interne ; mâchoires très allongées, cylindriques, ciliées, lobe grêle, denté, palpes intérieurs biarticulés, annelés de testacé ainsi que les extérieurs qui sont quadriarticulés ; menton membraneux, court, transverse, lèvre quadrangulaire, avec longs palpes biarticulés et très long cil à l'emplacement de la languette, de plus quatre faisceaux soyeux dans l'intérieur de l'appareil buccal ; antennes bien développées, légèrement arquées en dedans, le troisième article à bout renflé avec court article supplémentaire ; ocelles, un groupe confus de points rougeâtres sur une légère protubérance noirâtre en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques parallèles, convexes, finement pointillés avec ligne médiane obsolète, pâle, commune aux segments suivants, à flancs incisés et éparsement ciliés, le premier pas plus large que la tête à bords antérieur et postérieur marginés striés, en entier couverts sauf les marges d'une plaque rougeâtre, deuxième et troisième moins développés avec plaque de couleur moins accentuée et marge postérieure seule.

Segments abdominaux courts, transverses, à flancs dilatés, incisés et éparsement ciliés, légèrement atténués vers l'extrémité, les huit premiers couverts d'une plaque brun rougeâtre dont le bord antérieur et les côtés sont légèrement relevés, quelques cils dont deux latéraux très longs sur la plaque, neuvième réduit avec plaque plus brune, prolongé par deux longs styles noueux, arqués, avec soie à chaque nodule et deux très longues terminales.

Dessous de la tête rougeâtre, triangulairement incisé et double incision latérale lancéolée, le premier segment thoracique avec plaque triangulaire rougeâtre, les huit premiers segments abdominaux avec six plaques cornées jaunâtres, lisses, luisantes et ciliées, dont une grande médiane, deux plus réduites et deux latérales, segment anal avec plaque transverse et long pseudopode membraneux cilié avec fente en long et cloaque épanoui : un double bourrelet latéral formé par une double rangée de plaques formant chaînon longe les flancs et sert de ligne de délimitation aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes bien développées, spinuleuses et ciliées, à base bitachée de noirâtre, hanches largement échancrées, trochanters coudés, cuisses et jambes subcomprimées, ces dernières prolongées par un long tarse bionguiculé.

Stigmates très réduits, orbiculaires, flaves, à péritrème roussâtre sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques et au-dessus du bourrelet latéral.

Les incisions du disque céphalique, les deux points frontaux, le cil buccal et la double tache noire des pattes sont des traits particuliers à cette larve que l'on trouve au printemps, à la lisière des forêts de pins, à l'altitude de 1,200 à 1,800 mètres, sous les pierres, sous les touffes de gazon; très agile, elle vit de vers et de mollusques qui abondent dans ces lieux frais et humides.

Procrustes coriaceus Linné.

(Fairmaire, *Faun. Fr.*, 1854, 1, p. 19).

Dans nos contrées méridionales, lorsque les premières pluies ont rafraîchi le sol, fin septembre, l'adulte quitte sa retraite estivale pour se répandre le long de nos cours d'eau, sur la lisière des bois, sur les bords humides des prairies, mâle et femelle se recherchent, puis s'accouplent par superposition selon le mode habituel aux insectes de la famille, le mâle dessus; la copulation a lieu de nuit et dure une journée entière; aussitôt les deux sexes disjoints, la femelle de ce fait fécondée gagne un lieu, une retraite sûre où elle dépose sa ponte en l'éparpillant et en l'espaçant largement; ses œufs, au nombre restreint de huit à dix, sont légèrement enfoncés dans le sol, sous une pierre, sous un tronc d'arbre, sous une motte de terre, puis recouverts d'une mince couche de terre.

Œuf. Longueur, 7 millim.; diamètre, 2mm5.

Allongé, cylindrique, d'un beau jaunâtre, lisse et luisant, sans traces de stries ni de rides, à pôles arrondis, à coquille résistante.

Œufs gros, pondus en petit nombre, dont l'éclosion se produit quinze à vingt jours après le dépôt, donnant naissance à une jeune larve forte, robuste, agressive, occupée de suite à rechercher sa nourriture, laquelle consiste en larves, chenilles, vers, mollusques, toutes proies abondantes dans le milieu qu'elle habite et qu'elle suce avidement.

La larve de cette espèce est connue, elle a été plusieurs fois décrite, nous n'en parlerons pas, nous nous bornerons à relater les particularités afférentes à la mue et qu'un heureux hasard nous a fait constater un 10 juillet aux environs de Ria, où l'adulte n'est pas rare.

Lorsque la larve quitte sa vieille peau, elle apparaît un instant sous une couleur flave, puis brune, teinte qui devient en peu de temps d'autant plus noire et cela d'autant plus promptement que la température est plus chaude; si la larve n'est point dérangée, elle demeure confinée et tranquille dans son réduit jusqu'à ce que ses téguments extérieurs, de consistance très molle après le change-

ment, aient acquis une dureté suffisante pour la mettre à l'abri de tout danger ; si, au contraire, elle est déplacée, elle se défend avec vivacité et inquiétude ; ses téguments ainsi que sa coloration subissent un temps d'arrêt sans pour ce fait s'interrompre entièrement.

Tomicus amitinus Eichh.

(Eichhoff, *Borkenkæfer Europ.*, 1881, p. 138).

Larve. Longueur, 4 à 5 millim.; largeur, 2 millim.

Corps large, peu allongé, peu arqué, charnu, jaunâtre, finement pointillé, couvert de courts cils roux, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, à région antérieure étroite arrondie, la postérieure large et tronquée.

Tête petite, hémisphérique, cornée, d'un beau jaunâtre, lisse et luisante, avec longs poils roux sur les côtés, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux points en arrière de la bifurcation, quelques rides en arrière de la lisière frontale qui est droite, rougeâtre, avec proéminence médiane noirâtre; épistome large, transverse, labre réduit, semi-elliptique, frangé de très courts cils; mandibules courtes, robustes, triangulaires, rougeâtres, à extrémité noirâtre et dentée, puis tronquée avec dent obtuse en dessous, deux fortes impressions au milieu de la tranche externe ; mâchoires massives, charnues, à lobe réduit et cilié, avec palpes coniques paraissant triarticulés, annelés de brunâtre, à article basilaire globuleux ; menton triangulaire, avec lèvre échancrée, profondément bilobée et ciliée et palpes droits biarticulés sans traces apparentes de languette; antennes testacées, rétractiles, sises dans une échancrure en arrière de la base des mandibules de deux articles, dont le premier est globuleux, le deuxième réduit ; deux points cornés noirs au-dessous de la base antennaire occupant la place des ocelles.

Segments thoraciques charnus, jaunâtres, finement pointillés, avec rares poils latéraux épars, le premier bien développé, très large, transverse, beaucoup plus large que la tête, bitransversalement incisé, à flancs dilatés, ainsi que les deuxième et troisième qui sont moins longs et transversalement incisés, c'est à-dire formés de deux bourrelets, un demi-médian, un deuxième entier à milieu étranglé.

Segments abdominaux, couleur, ponctuation et cils des précédents, les sept premiers courts, larges, transverses, bitransversalement incisés, ces deux incisions provoquant la formation de deux

demi-bourrelets médians et d'un troisième entier, à flancs impressionnés et tuméfiés, huitième moins large avec une seule incision, neuvième réduit, tronqué, avec cils épars sur son pourtour.

Dessous subdéprimé, de couleur plus pâle qu'en dessus, les segments thoraciques boursoufflés à l'emplacement des pattes, avec faible faisceau de poils ; segments abdominaux diversement impressionnés et ponctués, les incisions latérales provoquant la formation d'un double bourrelet latéral servant de ligne de partage aux deux régions dorsale et ventrale ; segment anal à cloaque rentré, à fente crucialement incisée.

Pattes nulles remplacées par les tuméfactions sous-thoraciques.

Stigmates très apparents, orbiculaires, roux, à péritrème doré, la première paire sur l'incision qui sépare les deux premiers segments thoraciques, au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les traits particuliers à cette larve sont : les deux points au dessous de la bifurcation de la ligne cranienne, la proéminence de la lisière frontale et les deux impressions des mandibules ; nous la tenons de l'obligeance de notre collègue M. Morel, qui l'avait prise en Suisse dans l'*Epicea* avec sa nymphe.

Nymphe. Longueur, 4 millim.; largeur, 2 millim.

Corps court, ovalaire, charnu, blanchâtre, spinuleux, lisse et luisant, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure étroite, arrondie, la postérieure tronquée et biépineuse.

Tête affaissée, finement pointillée, disque excavé, quatre spinules à base bulbeuse sur le vertex : premier segment thoracique grand, scutiforme, à surface et à pourtour chargé de spinules roussâtres, deuxième réduit encastré par le rebord alaire qui le déborde, relevé par deux apophyses latérales biépineuses et par un tubercule médian avancé sur le troisième qui est plus développé et dont le milieu est canaliculé avec deux apophyses latérales ; segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, les sept premiers couverts d'une rangée transverse de courtes spinules, huitième grand, bifovéolé, à surface spinuleuse, neuvième réduit, tronqué, armé sur les côtés de la troncature de deux fortes spinules divergentes à bout noirâtre ; dessous glabre, antennes noduleuses, leur massue reposant sur les cuisses de la première paire de pattes, genoux des deux premières paires saillants, épineux, ceux de la troisième paire recouverts par les élytres, dont le développement s'étend jusqu'au milieu inférieur du corps et recouvre en partie les segments ventraux.

Cette nymphe se fait remarquer par la forme de son deuxième

segment thoracique, ses deux apophyses spinuleuses des deuxième et troisième de ces segments et par les fovéoles du huitième segment abdominal.

Coprimorphus scrutator Herbst.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2e éd., 1871, p. 155).

Cette espèce, dont l'apparition a lieu, sur nos coteaux de moyenne élévation, de la fin de l'été au milieu de l'automne, s'accouple par superposition, le mâle dessus, dans l'intérieur même des bouses de vache et des crottins de cheval ; la copulation dure toute la journée; une fois fécondée, la femelle rassemble une fraction de la bouse ou du crottin, la façonne en forme de boule informe, puis l'enterre peu profondément après avoir au préalable déposé dans l'intérieur du globule un œuf, espoir de sa future génération, remonte sous l'amas nourricier, rassemble une nouvelle provende qu'elle imprègne d'un nouveau germe, ce travail se continuant ainsi tant que dure la ponte.

Œuf. Longueur, 1mm5 ; diamètre, 1 millim.

Court, globuleux, blanc jaunâtre, finement granuleux, à pôles arrondis, dont l'inférieur noirâtre et binoduleux, à coquille peu consistante.

La chambre à éclosion de l'œuf est grande, l'intérieur en est lisse; le globule paraît grand, mais il est proportionné aux appétits du nourrisson qui doit entièrement le consommer pour son alimentation, il ne faut pas de restes qui compromettraient par leur fermentation la vie de la nymphe; les œufs sont pondus en nombre restreint, c'est ce qui explique la rareté relative de l'adulte.

Chez cette espèce, les larves ne vivent pas en commun dans l'intérieur des matières nourricières, elles ne se confondent pas entre elles, elles ont chacune leur loge, leur travail particulier, et trouvent dans la coque façonnée par la mère le réduit qui garantit à la fois leur existence larvaire et nymphale.

Pocadius ferrugineus Fab.

(Erichson, *Naturgesch. Ins.*, 1845, p. 211).

Larve. Longueur, 8 millim.; largeur, 2 millim.

Corps allongé, blanchâtre, charnu, finement granuleux, couvert de courts cils roux et de courtes épines jaunâtres, convexe en

dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure étroite, arrondie, la postérieure atténuée et bimamelonnée.

Tête obcordée, cornée, jaunâtre, finement pointillée, disque bi-incisé, vertex légèrement excavé, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, épistome très développé, à milieu profondément échancré, labre échancré, frangé de courts cils roux; mandibules courtes, peu arquées, à base testacée, à pointe acérée, rougeâtre, faiblement bidentée; mâchoires droites, à tige continue, à lobe large, arrondi, frangé de très courts cils, palpes réduits, de trois articles, le basilaire granuleux; menton triangulaire, allongé; lèvre bilobée avec palpes réduits, droits, biarticulés, languette rudimentaire; antennes latérales, triarticulées, l'article basilaire granuleux, réduit, deuxième allongé, cylindrique, troisième petit, acuminé, avec très court article supplémentaire à sa base; ocelles, deux points noirâtres en arrière et au-dessous de la base antennaire.

Segments thoraciques charnus, jaunâtres, convexes, courtement ciliés, un peu moins larges que la tête, courts, transverses, le premier un peu plus développé, couvert d'une plaque grisâtre, verruqueuse, lisse et luisante, à milieu incisé avec courtes épines peu proéminentes, deuxième relevé par une rangée transverse de quatre épines à pointe brunâtre, troisième avec épines noirâtres semblables.

Segments abdominaux courts et transverses, armés d'une rangée transverse de six épines dont deux latérales moins accentuées, les deux médianes fortes et noirâtres, atténués mais peu vers l'extrémité, éparsement et courtement ciliés; segment anal arrondi, chargé de quatre épines noires, les deux inférieures très développées.

Dessous subdéprimé, finement granuleux, les segments thoraciques avec taches noirâtres à la base des pattes, les segments abdominaux avec rangée transverse de courtes épines noi es, segment anal prolongé en dessous, à cloaque saillant, avec fente longitudinale divisant en deux un mamelon terminé par une courte apophyse conique.

Pattes courtes, charnues, jaunâtres, bien développées, hanches massives triangulairement incisées, trochanters réduits, coudés, cuisses robustes, jambes allongées, tarses en forme de court crochet onguiculé.

Stigmates peu apparents, roussâtres, de la couleur du fond, à péritrème plus obscur, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait remarquer par l'échancrure de son épistome, par ses quatre épines terminales et par son double mamelon anal ; elle vit de la substance charnue du *Lycoperdon* qu'elle réduit en fins granules; elle nous a été envoyée par notre collègue le Frère Apollinaire Marie, qui l'avait trouvée aux environs de Longuyon, dans une *Vesse-de-Loup*.

Bouché (*Naturgesch. Insect.*, 1834, p. 189) a succinctement décrit cette larve et en a donné le dessin pl. VIII, fig. 38-43.

Trechus obtusus Erichson.

(Fairmaire, *Faun. Fr.*, 1854, nº 6, p. 148).

Larve. Longueur, 6 millim. ; largeur, 1 millim.

Corps allongé, linéaire, charnu, blanc jaunâtre, lisse et luisant, finement strié, couvert de plaques brunâtres, éparsement cilié, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, arrondi en avant, atténué et bifide en arrière.

Tête quadrangulaire, déprimée, cornée, rougeâtre, finement pointillée, avec cils épars, disque renflé, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée dès l'origine en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux taches lancéolées brunes au confluent des deux traits ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est droite et faiblement denticulée ; mandibules très grandes, falquées, rougeâtres, avec courte dent à la tranche interne ; mâchoires très developpées, cylindriques, sans traces apparentes de lobe, palpes intérieurs droits, grêles, biarticulés, les extérieurs à deuxième article cylindrique aussi long que les trois autres réunis ; menton triangulaire avec lèvre réduite, palpes labiaux à article terminal très grêle, cylindrique, languette très réduite, prolongée par un très long cil ; antennes allongées, latérales, quadriarticulées, avec article supplémentaire rudimentaire, le terminal prolongé par trois longs cils; ocelles, un groupe confus de quatre à cinq points noirs sur une proéminence noire en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques cornés, jaunâtres, finement ridés, avec poils épars et ligne médiane obsolète commune aux segments suivants, le premier rectangulaire, un peu plus large que la tête, à bords antérieur et postérieur marginés de blanchâtre, en entier couvert d'une plaque jaunâtre lisse et luisante, deuxième et troisième même forme mais plus réduits, couverts d'une plaque de couleur moins claire, les flancs de ces trois segments légèrement incisés.

Segments abdominaux courts, transverses, atténués mais peu

vers l'extrémité, striés, couverts d'une plaque brune garnie d'une rangée transverse de longs cils, flancs légèrement incisés, segment anal prolongé par deux longs styles noueux avec long cil à chaque nodosité et deux au bout.

Dessous de la tête incisé, des segments thoraciques avec plaque triangulaire, des segments abdominaux avec plaques confuses séparées par des incisions diversement dirigées, segment anal prolongé en un court pseudopode, à cloaque rentré, avec fente en long ; un bourrelet latéral formé par une rangée de plaques arrondies brunes, garnies d'un long cil, longe les flancs des segments abdominaux.

Pattes allongées, jaunâtres, garnies de longs cils et de courtes spinules ; hanches bien développées, à base tachée de noirâtre, à milieu échancré, trochanters coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses allongés terminés par un court crochet onguiculé rougeâtre et bifide.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème brunâtre, se confondant avec la couleur du corps, à leur place habituelle.

Par la forme déprimée de sa tête, par le renflement de son disque céphalique, ses deux taches craniennes, la forme de l'article terminal du palpe labial et l'absence de lobe labial se fait remarquer cette larve, que l'on trouve au printemps et en automne autour des lieux frais, bords des petites mares, coin des bergeries des hauts plateaux, partout où dans ces conditions abondent des petits vers, des jeunes mollusques dont elle est friande et qu'elle suce avec avidité, ne dédaignant pas les jeunes larves d'aphodiens : lorsque en mai, arrivée au terme de son évolution larvaire, elle pressent sa transformation, elle quitte les bords humides, se retire un peu en arrière, s'enfonce légèrement dans le sol et là, après s'être aménagée par pression de son corps une loge oblongue, elle se couche sur les flancs, arque légèrement son corps et procède à sa transmutation.

Chrysochus pretiosus Fab.

(Lefèvre, *Mon. Eumolp. Ab.*, 1876, 14, p. 30).

A la séance de la Société entomologique de France du 2 août 1837, M. Aubé faisait connaître que le *Ch. pretiosus* laisse suinter par tous les points que présente la surface de ses élytres ainsi que de son corselet une liqueur incolore dont l'odeur est fetide : cette sécrétion se produit au dehors lorsqu'on irrite l'insecte, en un instant il se trouve couvert d'une multitude de petites gouttelettes

du liquide ; la Société constatait par elle-même l'exactitude de cette observation sur quelques-uns des exemplaires vivants que montrait M. Aubé.

Vingt fois j'avais examiné, à l'œil nu, sur plus de vingt sujets différents, les effets de la sécrétion signalée, je n'avais rien vu se produire ; après un examen attentif, mais alors à la loupe, je pouvais en effet constater une petite gouttelette incolore suintant de chaque point des élytres ou du corselet, s'évaporant ou rentrant dans les tissus dermiques ou chitineux en peu de temps; ce qui prouve qu'en toutes choses il est bon de toujours indiquer les moyens à employer pour arriver au but recherché.

Ceruchus tarandus Panzer.

(Mulsant, *Pectinicornes*, 2e éd., 1871, p. 31).

Mulsant a décrit et figuré la larve du *C. tarandus* (*Pectin.* p. 34-36, pl. III, fig. 6, a. b. c.); nous faisons aujourd'hui connaître sa nymphe.

Longueur, 16-17 millim. ; largeur, 5-6 millim.

Corps allongé, charnu, blanchâtre, finement pointillé ridé, couvert de courts cils à bout arqué, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et biépineuse.

Tête volumineuse, affaissée, convexe, arrondie, à surface ciliée, les cils disposés par groupes sur le disque, mandibules saillantes, arquées, avec rangée de cils sur la tranche interne; premier segment thoracique grand, rectangulaire, à bords relevés en léger bourrelet cilié, deuxième réduit, avancé en pointe triangulaire ciliée sur le troisième qui est plus développé et dont le disque déprimé ridé est éparsement cilié ; segments abdominaux courts, transverses, atténués vers l'extrémité, les sept premiers fortement ridés, recouverts d'une rangée transverse de longs cils roux, huitième étroit, développé, à milieu inférieur incisé et bimamelonné, neuvième réduit, prolongé par deux fortes épines latérales, divergentes, à bout acéré et rougeâtre ; dessous subdéprimé, glabre ; segment anal bimamelonné ; genoux peu saillants ; antennes reposant par leur massue près des genoux de la première paire de pattes.

Par sa grosse tête, ses mandibules saillantes, ses cils arqués et ses fortes épines caudales se fait remarquer cette nymphe.

La nymphose a lieu vers la fin août, elle dure une quinzaine de jours ; l'adulte, formé dès le mois d'octobre, passe l'hiver et une partie du printemps dans sa loge, qu'il ne quitte qu'aux premiers jours de juin.

Trogoderma megatomoïdes Reitter.

(Reitter, *Bestimm. Tab.*, III, 1887, p. 61).

Larve. Longueur, 5 millim. ; largeur, 1mm5.

Corps allongé, à téguments assez durs, jaunâtre, finement pointillé strié, fortement villeux, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et prolongée par deux longs filets de poils roux.

Tête petite, cornée, transversalement ovalaire, en entier garnie d'une couche de cils inégaux, diversement dirigés, ligne médiane confuse, bifurquée, épistome court, transverse, labre semi-elliptique, à milieu échancré ; mandibules courtes, arquées, à base jaunâtre, à bout noirâtre et bidenté, avec rainurelle de séparation entre les deux dents ; mâchoires à tige large, droite, à lobe réduit, continu ; palpes brunâtres, triarticulés; menton allongé, lèvre réduite bilobée, avec courts palpes droits biarticulés et languette rudimentaire ; antennes courtes, latérales, les trois premiers articles cylindriques, le quatrième très réduit, avec très court article supplémentaire à sa base ; ocelles, six points cornés en arrière de la base antennaire, quatre en première ligne, deux en deuxième.

Segments thoraciques convexes, jaunâtres, s'élargissant d'avant en arrière, le premier grand, un peu plus large que la tête dont il enchâsse le bord postérieur, les deux suivants courts, transverses, couverts d'une plaque brunâtre, fortement villeux, la villosité disposée en rangée transverse de longs poils droits et de plus courts dirigés en arrière.

Segments abdominaux courts, transverses, atténués vers l'extrémité, couverts d'une plaque brunâtre, à bord strié, garnis d'une rangée transverse de longs cils droits et de houppes de poils taillés en brosse dirigés en arrière et de plus en plus touffues vers l'extrémité, segment anal prolongé par deux longs filets de soie.

Dessous déprimé, jaunâtre, tapissé d'une couche de poils roux dirigés en arrière : un léger bourrelet latéral couvert d'une touffe de poils tomenteux longe les flancs divisant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes bien développées latérales, jaunâtres, garnies de courts cils, hanches massives canaliculées, trochanters réduits, coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses en forme de court onglet rougeâtre aciculé.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème brunâtre, leur place masquée par le système villeux dont la larve est couverte.

Par sa couleur, par ses mandibules et par ses longs filets caudaux se fait remarquer cette larve.

Timarcha.

Larve. Longueur, 15 millim. ; largeur, 8 millim.

Corps massif, renflé, charnu, vert brillant sur la tête et sur le premier segment thoracique, cuivreux sur le reste du corps qui est glabre, pointillé, diversement incisé, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure rentrée.

Tête petite, arrondie, verdâtre, lisse et luisante, diversement sillonnée, ligne médiane obsolète, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux fossettes au confluent des deux traits ; épistome très court, transverse, granuleux ; mandibules courtes, noirâtres, dentées ; mâchoires larges, à tige forte, à lobe accentué et pectiné, à palpes coniques, testacés, annelés de brunâtre ; menton charnu, testacé, avec lèvre bilobée et palpes réduits biarticulés, brunâtres, annelés de noirâtre ; languette charnue, proéminente, striée, antennes courtes, latérales, rougeâtres, à premier article rétractile, deuxième réduit, annulaire, troisième subcylindrique, développé avec article supplémentaire intérieur, petit, quatrième très réduit ; ocelles au nombre de six points rougeâtres, sis en arrière des antennes en deux rangées parallèles, la première de deux, la deuxième de quatre.

Segments thoraciques convexes, cuivreux, le premier grand, lisse, de la largeur de la tête, à flancs incisés, deuxième et troisième courts, transverses, diversement incisés, un peu plus larges, à flancs relevés.

Segments abdominaux forme et couleur des précédents, très courts, transverses, incisés en travers, s'atténuant vers l'extrémité qui s'arrondit en se développant en dessous ; segment anal testacé avec nombreuses incisions provoquant la formation de diverses rides, flancs légèrement relevés.

Dessous déprimé, fortement excisé, par suite fortement ridé ; un léger bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes brunâtres, robustes, bien développées, courtement ciliées, hanches brunâtres, canaliculées, trochanters prolongés coudés, cuisses allongées, jambes un peu moins, renflées au-dessous du tarse qui est rougeâtre, épineux, très accentué, à pointe aiguë.

Stigmates elliptiques, noir cuivreux, à péritrème saillant et noirâtre, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes près du bord antérieur des sept premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui a beaucoup de points de rapports communs avec ses congénères, nous la tenons de l'obligeance de M. le Docteur Sicard comme venant d'Oran (Algérie) : elle porte comme traits particuliers la disposition de ses ocelles et la forme de ses stigmates ; elle vit sur une plante très basse des bords de la mer, sa transformation a lieu aux premiers jours de mai.

Tribolium confusum Duval.

(Duval, *Genera Cat.*, 1868, p. 181).

Comparée à la larve du *Tribolium castaneum* Herbst, dont Lucas (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1855, p. 249) a donné la description, celle-ci se distingue par sa couleur d'un jaunâtre pâle, par son corps éparsement cilié et par ses épines terminales courtes, rougeâtres, relevées en dessus et arquées vers le centre.

Notre larve a été trouvée par notre obligeant collègue M. le Docteur Sicard, de qui nous la tenons, dans un envoi d'insectes venant de Sokolo (Soudan).

Nymphe. Longueur, 4 millim. ; largeur, 1mm5.

Corps allongé, oblong, charnu, jaunâtre, fortement pointillé, couvert de courts cils roux épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure large et arrondie, la postérieure atténuée et biépineuse.

Tête affaissée, arrondie, transversalement ridée, disque lisse, premier segment thoracique grand, clypéiforme, à surface fortement pointillée, à pourtour garni de longs cils roux à base subbulbeuse, deuxième court, transverse, troisième un peu plus grand, transverse aussi, tous deux finement pointillés ; segments abdominaux courts, transverses, à côtés ciliés, s'élargissant des deux extrémités vers le centre, les flancs des six premiers relevés en larme cartilagineuse denticulée avec double trait brunâtre à chaque arceau, septième très développé avec légère expansion latérale, huitième réduit, neuvième court, prolongé par deux longues épines rougeâtres à bout rembruni, droites et divergentes à la pointe ; dessous glabre, déprimé, septième segment relevé en léger bourrelet ainsi que le huitième, le neuvième bilobé ; antennes arquées reposant par leur bout près des genoux de la première paire de pattes, genoux saillants surmontés d'un court cil.

Nanophyes telephii Bedel.

(Bedel, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1900, p. 304).

Larve. Longueur, 1mm5 ; largeur, 0mm6.

Corps arqué, charnu, jaunâtre, finement pointillé, couvert de courts cils roussâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et lobée.

Tête orbiculaire, cornée, d'un beau jaunâtre, fortement pointillée, très courtement ciliée, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, lisière frontale droite rougeâtre ; épistome court, transverse, liseré de brunâtre, labre réduit, frangé de courts cils ; mandibules courtes, arquées, à base rougeâtre, à pointe noire et tridentée, la den supérieure aiguë ; mâchoires à tige forte, oblique, à lobe réduit continu, avec palpes brunâtres coniques biarticulés ; menton membraneux, renflé, lèvre inférieure réduite, faiblement bilobée, avec languette rudimentaire et courts palpes coniques, brunâtres, biarticulés; antennes très courtes sises en arrière de la base des mandibules, dans une petite cavité, à premier article globuleux, le terminal sétiforme, prolongé par un court poil ; ocelles, un point ocelliforme brunâtre sur les joues en arrière des antennes.

Segments thoraciques charnus, jaunâtres, convexes, finement pointillés ridés, s'élargissant d'avant en arrière, très courtement ciliés, à flancs tuméfiés, le premier bien développé, un peu plus large que la tête, incisé à son bord postérieur, par suite relevé en deux bourrelets, l'inférieur réduit, deuxième et troisième un peu plus larges avec incision semi-circulaire relevant l'arceau en trois bourrelets, un médian, deux latéraux reliés au milieu du segment.

Segments abdominaux courts, transverses, convexes, couleur et pointillé des précédents, atténués vers l'extrémité, les sept premiers semi-circulairement incisés, par suite formés d'un premier fort bourrelet et de deux latéraux, huitième avec incision transverse, neuvième réduit, arrondi, lobé.

Dessous déprimé, les segments thoraciques tuméfiés, couverts de courts cils à l'emplacement des pattes ; segments abdominaux diagonalement incisés ; mamelon terminal à cloaque rentré, à fente cruciale : un double bourrelet latéral longe les flancs, la ligne de séparation délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles, remplacées par les tuméfactions sous-thoraciques.

Stigmates très réduits, orbiculaires, flaves à péritrème plus clair, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux

premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet dorso-latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La couleur foncièrement jaunâtre, la forme de la tête et des incisions des segments sont des traits particuliers à notre larve et à celles du genre : elle nous a été envoyée du Vernet (Allier) par notre estimable collègue M. H. du Buysson : elle vit dans les tiges florales du *Sedum telephium* Linné, dont elle ronge la moelle ainsi que la partie charnue de l'écorce ; celle-ci se renfle au point contaminé sans cesser de croître, et l'excroissance produite par sa présence prend d'autant plus de développement que le nombre des larves vivant côte à côte est plus grand, ordinairement chaque tige est occupée par trois ou quatre larves, quelquefois plus, d'autres fois moins ; parvenue à son complet développement, ce qui a lieu en juillet, notre larve ronge plus profondément la partie charnue de la tige, s'y façonne une coque dont l'enveloppe est formée par une matière agglutinative, dont les parois intérieures sont lisses et s'y transfigure aussitôt après en la forme suivante :

Nymphe. Longueur, $1^{mm}2$; largeur, 1 millim.

Corps ovalaire, faiblement arqué, jaunâtre, lisse et luisant, imperceptiblement pointillé, à surface couverte de courts cils roux, convexe en dessus, déprimé en dessous, la région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et lobée.

Tête arrondie, affaissée, rostre prolongé sur la région sous-thoracique, surface oculaire brunâtre ; premier segment thoracique grand, transverse, à bord postérieur relevé en léger bourrelet, précédé de quatre longs cils à base bulbeuse, l'antérieur garni de six pareils cils ; deuxième réduit, quadrangulaire, troisième plus développé, à milieu incisé ; segments abdominaux courts, larges, transverses, fortement convexes, atténués très sensiblement vers l'extrémité, laquelle se termine en un court lobe ; dessous déprimé, antennes reposant par leur massue près des genoux de la première paire de pattes, genoux des trois paires saillants, garnis d'un cil à base subbulbeuse.

Cette nymphe se fait remarquer par la forme de son segment terminal inerme et par les cils bulbeux de son premier segment thoracique et de ses genoux : la durée de la phase nymphale est courte ; une fois formé, l'adulte ronge la partie de la tige qui se trouve devant lui et s'échappe au dehors par un trou arrondi.

Adulte. C'est en août qu'il fait son apparition, sur les tiges florales du *Sedum* il aime à stationner, c'est là qu'il s'accouple aux environs du Vernet (Allier) où il a été observé ; selon toutes apparences, il est assez répandu.

TABLE DES MATIÈRES

CARABIDES

HYDROPHILIDES

STAPHYLINIDES

CLAVICORNES

LAMELLICORNES

PECTINICORNES

BUPRESTIDES

ELATÉRIDES

MOLLIPENNES

TÉRÉDILES

TENEBRIONIDES

RHYNCHOPHORES

SCOLYTIDES

LONGICORNES

PHYTOPHAGES